

L'ESSENTIEL 2014



Depuis 1989, la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France appelle à la générosité du public en organisant deux collectes annuelles : Pièces Jaunes destinée aux enfants et adolescents hospitalisés et + de Vie pour les personnes âgées accueillies dans les services de gériatries.

Pour ses 25 ans en 2014, l'opération Pièces Jaunes, grâce à la mobilisation de tous, a connu un véritable succès. Avec 212 tonnes de pièces connectées, contre 177 en 2013, la Fondation a pu financer un grand nombre de projets en 2014.

C'est ainsi 592 subventions, pour un montant de près de 10,4 millions d'euros, qui ont pu être accordées dans près de 350 établissements hospitaliers en France.

Des projets d'envergure pour l'humanisation des services gériatriques ont été engagés par la Fondation à l'hôpital Charles Foix (94) et l'hôpital Sainte Perine (75) pour 3 millions d'euros.

Depuis 25 ans, nous avons à cœur de faire de l'hôpital un véritable lieu de vie pour les enfants, adolescents et personnes âgées hospitalisés. Cette année encore, l'équipe de la Fondation continuera, avec la même détermination, de s'engager auprès des hôpitaux, en collant au plus près des besoins qui évoluent en prenant en compte les nouvelles souffrances qu'engendre la société d'aujourd'hui.

Bernadette Chirac
Présidente de la Fondation
Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France



LES TEMPS FORTS

DE L'ANNÉE 2014

JANVIER
25 ans des
Pièces Jaunes



14 JANVIER

Visite de « La Maison du Petit Monde »
au CH de Bron (69) - Spectacle d'Eric Antoine
Subvention : 1 465 000€

22 JANVIER

Visite Hôpital Salvator-Institut du dévelop-
pement de l'enfant et de sa communication à
Marseille (13) – Concert de Rose
Subvention : 76 572€



31 JANVIER

Qui veut Gagner des Millions
spécial Pièces Jaunes
Montant collecté : 228 000€

5 FÉVRIER

Visite de la Maison des Familles au CHU
Bordeaux – Concert de Grégoire
Subvention : 188 000€



8 FÉVRIER

Grande journée « Pièces Jaunes »
au Théâtre de Verdure à Nice (06)

8 JANVIER

Lancement des Pièces Jaunes dans le nouveau
pôle Mère-Enfant à l'hôpital Necker (75)
Subvention : 100 000€



24 JANVIER

Gala de charité au Palais Impérial
de Compiègne (60)
Montant collecté : 9 543€



30 JANVIER

Visite CHU de Lille à l'hôpital Jeanne de
Flandre – Concert de Baptiste Giabiconi
Subvention : 590 500€



5 MARS

Croisière organisée par l'Association Carlésimo
pour les 25 ans de Pièces Jaunes

25 AVRIL

Inauguration de Imagine – Institut des Maladies Génétiques à l'hôpital Necker (75)
Subvention : 4 000 000€



25 JUIN

Journée des Ambassadeurs Soleil à Disney



9 OCTOBRE

Visite au CH de Dieppe
Subvention : 62 469€

10 OCTOBRE

Emission « 300 chœurs pour + de Vie » sur France 3 présentée par Michel Drucker.
Promesses de dons : 390 772€



30 OCTOBRE

Première pierre de la Maison de Répit à Nice (06)
Subvention : 200 000€

13 NOVEMBRE

Lancement du programme « Louvre à l'hôpital »
Subvention : 25 000€



15 AU 18 JUIN

Participation au Congrès des Notaires à Marseille

23 JUIN

Remerciements Pièces Jaunes et + de Vie – Péniche « La Patache » sur la Seine, Paris (75)



1^{ER} OCTOBRE

Lancement de la campagne + de Vie à l'hôpital Charles Foix à Ivry (94) avec la participation de Mireille Darc et d'Yves Duteil
Subvention : 1 500 000€



14 OCTOBRE

Visite au CH de Fontainebleau
Subvention : 46 000€

15 OCTOBRE

Match de foot VCF vs Geodis à Concarneau (29).
Montant collecté : 19 978 €



17 NOVEMBRE

10 ans de la Maison de Solenn (75).
Concert de Gautier Capuçon



MIEUX VIVRE L'HÔPITAL, C'EST AUSSI GUÉRIR.

Pour améliorer la vie quotidienne des enfants, des adolescents et des personnes âgées hospitalisées, la Fondation subventionne chaque année de nombreux projets dans les hôpitaux français. En 2014, 592 projets (255 en pédiatrie et 327 en gériatrie + 1 Projet Urgences Hôpital-PUH + 9 divers), répondant aux cinq champs d'action prioritaires, ont été subventionnés.

LE RAPPROCHEMENT DES FAMILLES

La présence des proches à l'hôpital rassure et procure un grand apaisement aux patients, quel que soit leur âge. La Fondation met tout en œuvre pour créer des lieux d'accueil dédiés et ainsi faciliter la présence des familles à l'hôpital pour reproduire un univers chaleureux et réconfortant à l'image de la maison.

◆ (38 projets soit un montant total de 1 263 801 €)
420 000 € ont été accordés par la Fondation au CHU de Dijon pour l'aménagement de 8 chambres Familles/enfants, répondant à l'augmentation constante des demandes et des besoins. Ce projet permet aux familles mais aussi aux proches de patients (enfants ou adultes) hospitalisés et aux patients en traitement ambulatoire de maintenir les liens et prévient les risques d'isolement et de rupture sociale pendant l'hospitalisation.

◆ (14 projets soit un montant total de 220 451 €)
La Fondation a financé l'aménagement de 3 espaces familles pour les personnes âgées hospitalisées en gériatrie et leur famille au Centre René Fortin à Bohars en Bretagne à hauteur de 10 000€. Ce lieu de vie permet aux résidents de retrouver leurs proches dans un cadre plus convivial et chaleureux que leur chambre d'hôpital avec également un coin « cuisine » sécurisé et adapté aux résidents leur permettant de prendre un repas, un goûter ou une boisson en compagnie de leurs proches.



L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL ET DU CONFORT

L'hôpital est parfois un lieu froid et angoissant où les soins rythment le quotidien. Un univers coloré contribue à redonner de la chaleur et permet aux familles de se détendre. Grâce à l'aménagement d'espaces conviviaux et à l'acquisition d'équipements adaptés, l'hôpital redevient un lieu familial et ouvert où les patients se sentent mieux.

◆ (72 projets soit un montant total de 924 005 €)
La Fondation a financé la décoration et la signalétique du hall du pôle « Femme Mère Enfant » du CHRU de Brest à hauteur de 75 000€. Cet aménagement permet d'humaniser les différents parcours de prise en charge en créant dans cet espace public d'accueil une atmosphère de sérénité et une sensation de bien-être.

◆ (75 projets soit un montant total de 3 519 398 €)
La Fondation a contribué au réaménagement des chambres des résidents intégrant la domotique avec l'installation de détecteurs de lever et chemin lumineux à l'EHPAD « Le Cantou » dans la Vienne (87) pour un montant de 22 755 €. Cette innovation domotique sécurise les patients, améliore leur confort et la qualité de leur prise en charge. Cela permet aussi de rassurer leurs familles. **2 projets exceptionnels pour participer au plan d'humanisation des services de gériatrie de l'AP-HP ont été soutenus par la Fondation pour 3 millions d'euros à l'hôpital Charles Foix (94) et à Sainte Perine (75).**

◆ 1 Projet Urgences à l'Hôpital (PUH) pour l'hôpital Avicennes AP-HP (Bobigny) : montant accordé 300 000 €
Réalisation de travaux de rénovation et d'achat de matériels divers afin d'améliorer l'accueil et le confort des patients lors de leur passage aux urgences.

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

Pour changer les idées des personnes hospitalisées, pour chasser l'ennui et rompre l'isolement, les équipes hospitalières organisent de nombreuses activités, aussi bien à l'intérieur des services (ateliers cuisine, peinture, chant, informatique) qu'à l'extérieur (sorties grâce à des minibus aménagés, séjours à la mer et à la montagne). Autant d'énergie positive insufflée et de sourires retrouvés.





◆ (140 projets soit un montant total de 1 272 890 €)

La Fondation a accordé à La Fondation Santé des Etudiants de France d'Aire sur Adour (40) une subvention de 58 000 € pour l'acquisition de mobilier et de matériel multimédia lors de la création d'une médiathèque pour aider les adolescents à mieux vivre leur hospitalisation en psychiatrie.

◆ (187 projets soit un montant total de 1 596 633 €)

A l'EPHAD d'Attichy (60) avec une subvention de 10 000 €, la Fondation a permis l'aménagement d'un jardin thérapeutique et sensoriel pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées à l'hôpital en favorisant la prise en charge non-médicamenteuse et les activités physiques grâce aux espaces multi-sensoriels.

LA LUTTE CONTRE LA DOULEUR

Souffrir n'est pas une fatalité. La Fondation finance des équipements permettant de soulager la douleur au quotidien.

◆ En 2014, la Fondation a soutenu l'achat d'une pompe anti-douleur pour un montant total de 2 200 € au CHU de LILLE (59), permettant aux jeunes patients atteints de pathologies chroniques dans l'unité de Néphrologie, Endocrinologie, Maladies métaboliques et Hématologiques, de gérer la diffusion de l'analgésique, sous contrôle du personnel soignant, pour soulager leur propre douleur.

◆ 51 projets ont été financés par la Fondation pour un montant total de 255 518 €, dont l'acquisition de 12 matelas anti-escarres qui offrent une meilleure redistribution des pressions pour éviter l'immobilité prolongée d'une partie du corps, au CH de Nyons (26).



LA PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENTS EN SOUFFRANCE (4 STRUCTURES SOUTENUES POUR UN MONTANT DE 399 738 €)

Pendant trop longtemps, les adolescents en souffrance étaient suivis et soignés dans des services qui n'étaient pas adaptés ni à leur maladie ni à leurs besoins. Pluridisciplinaires et ouverte sur l'extérieur, les Maisons des adolescents offrent un véritable lieu de soins et de vie exclusivement tourné vers les jeunes.

La Fondation a financé à hauteur de 121 107 €, l'aménagement de nouveaux locaux pour la Maison Départementale des Adolescents à Niort (79).

◆ Ces nouveaux locaux doivent permettre aux jeunes de se rendre dans un lieu d'accueil entièrement dédié à leurs problèmes. La Maison Départementale des Adolescents doit offrir un accompagnement adapté aux besoins et aux attentes des adolescents non pris en charge par un dispositif plus traditionnel. Située en plein centre-ville, les locaux sont accessibles facilement. Ce lieu d'écoute et de partage s'adresse à tous les adolescents et à leurs proches quel que soit l'environnement familial, et/ou social. Cet accompagnement est assuré par une équipe de professionnels confirmés : médecins, psychologues, infirmiers et éducateurs.



592 PROJETS FINANCÉS EN 2014

Répartition du nombre de projets en fonction des champs d'action de la Fondation :

327	Développement des activités
147	Amélioration de l'accueil et du confort
52	Rapprochement des familles
52	Lutte contre la douleur
9	Divers
4	Prise en charge des adolescents en souffrance
1	Projet Urgences à l'hôpital (PUH)

L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2014

RAPPORT DU TRÉSORIER DE LA FONDATION

Les comptes 2014 de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France sont bons et dans la continuité de ceux de l'exercice précédent. Ils sont l'expression d'un haut niveau d'activités et d'une situation financière fondamentalement saine.

◆ En emplois, les projets décidés dans l'année et les frais s'y rapportant (missions sociales) se sont élevés à 10,4 millions €, niveau très supérieur à celui des années précédentes.

◆ Les projets pédiatriques et de Maisons des Adolescents en régions représentent un montant de près de 4,2 M€ ; ceux consacrés aux personnes âgées à l'hôpital, 5,6M€ dont 3 M€ dans deux grands hôpitaux de l'AP-HP (Charles Foix et Sainte Perrine).

◆ La collecte de 9,5 M€ est restée très élevée malgré un contexte économique difficile. C'est la meilleure collecte de ces dernières années à l'exception de l'exercice 2013 (11,4 M€) qui avait enregistré des versements exceptionnels de 2 grands mécènes pour un montant de 3 M€. Les legs et délégations d'assurance vie ont représenté en 2014 plus du tiers des ressources collectées dans l'année. **La Fondation exprime sa profonde gratitude à ses 70 000 donateurs et à l'ensemble de ses donateurs via les tirelires Pièces Jaunes.**

◆ En plus des ressources collectées dans l'exercice, la Fondation a prélevé en 2014 plus de 5 M€ sur les fonds dédiés (ressources collectées antérieurement) et recyclé 1,3 M€ pour financer ses activités. Elle est dans une logique d'emploi dynamique des sommes qui lui sont versées par ses donateurs.

◆ L'encours des projets conventionnés avec les hôpitaux passe de 12 à 14,8 M€ ; cette évolution étant corrélée à la croissance des projets aidés en 2014 et s'expliquant par le fait que la mise en œuvre des projets s'étale bien souvent sur 1 à 2 années.

Pour 100 € de dons, 78,7 € ont financé directement les projets dans les hôpitaux.

◆ Les fonds dédiés (16,8 M €) représentent un potentiel d'interventions de l'ordre d'une à deux années de collecte, avec une mention particulière pour le fonds dédié à la Maison de Solenn, pour laquelle la Fondation va désormais assurer directement le financement des ateliers culturels.

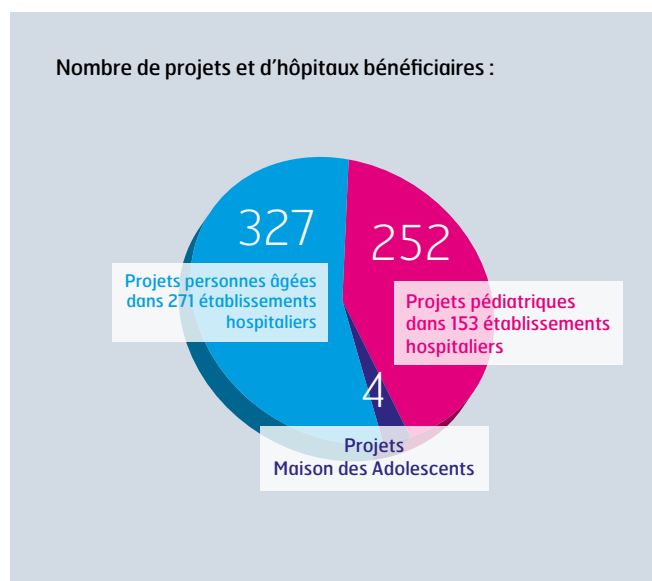
◆ Pour 100 € de dons, 78,7 € ont financé directement les projets dans les hôpitaux.

Il est rappelé que le ratio d'emploi des ressources provenant de la générosité des donateurs varie en fonction du modèle économique de chaque organisation caritative et ne peut être comparé de manière homogène d'une organisation à une autre. S'agissant de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, ses ressources proviennent presque exclusivement de la générosité des donateurs (plus de 95%).

10,4 M€ de projets financés par la Fondation en 2014

La Fondation a consacré 10,4 M€ au financement de projets conventionnés avec les hôpitaux en 2014 (9,5 M€ en 2013, 7,7 M€ en 2012). Elle a apporté son soutien principalement à 3 grandes catégories de projets conformément à sa mission sociale :

- ◆ Projets pédiatriques Pièces jaunes pour 3,4 M€
- ◆ Projets Maison des adolescents pour 1 M€
- ◆ Projets personnes âgées + de Vie pour 5,6 M€
- ◆ Frais de soutien des projets pour 0,4 M€



La Fondation a augmenté également les fonds dédiés à hauteur de 2,6 M€ :

- ◆ Pédiatrie pour 0,5 M€
- ◆ Gériatrie pour 0,1 M€
- ◆ Programme Transition Jeunes Adultes : 2M€

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉES AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
	= compte de résultat (1)			= compte de résultat (2)	
• Missions sociales	10 447	10 447	Rapport des ressources collectées	-	1588
• Frais de recherche de fonds	2 137	2 137	Ressources collectées auprès du public	9 455	9 455
• Frais de fonctionnement	555	212	- Dons collectés	6 568	6 568
	-	-	- Legs collectés	2 887	2 887
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de Résultat	13 139	-	Autres produits de la générosité du public	1 347	1 347
II - Dotations aux provisions	11	-	Autres ressources	342	-
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 582	-	I - Total des ressources de l'exercice	11 144	-
IV - Excédent de ressources	467	-	II - Reprise des provisions	-	-
V - TOTAL GENERAL	16 199	12 796	III - Repport des ressources antérieures	5 054	-
V - Part des acquisitions d'immobilisations bruts de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	-	2	IV - Variation des fonds dédiés	-	2472
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	-	-1	V - Insuffisance de ressources de l'exercice	-	-
V - Total des emplois financés par les ressources collectées	-	12 797	VI - TOTAL GENERAL	16 199	14 862
			VI - Total des emplois financés par des ressources collectées	-	12 797
			Solde des ressources affectées non utilisées	-	2 065

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014 (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF

	31-12-2014	31-12-2013
Immobilisations	1 133	1 152
Valeurs mobilières de placement (*)	30 104	30 249
Autres actifs (**)	1 027	512
Disponibilités	2 891	2 368
Charges constatées d'avance	167	174
TOTAL	35 322	34 455
Engagements reçus (legs)	4 009	5 380

PASSIF

	31-12-2014	31-12-2013
Fonds associatifs	4 936	4 469
- Fonds associatifs sans droit de reprise	4 936	2 973
- Report à nouveau	1 442	954
- Résultat de l'exercice	467	543
Projets conventionnés auprès des hôpitaux	14 784	12 020
Fonds dédiés ***	14 370	16 842
Divers passifs	1 232	1 124
TOTAL	35 322	34 455

Le CER ci-dessus est présenté en application du règlement comptable n°2008-12 du 5 mai 2008 afférant à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations. Certains agrégats peuvent ainsi différer de ceux qui sont présentés dans le rapport du trésorier. Une présentation économique et comparée sur deux exercices est disponible sur le site de la Fondation : www.fondationhopitaux.fr

*** Les fonds dédiés concernent les grands programmes de la Fondation :

- Maison de Solenn : 4,3 M€
- Services gériatriques : 0,1 M€
- Maison des adolescents en province : 1,3 M€
- Programmes jeunes adultes : 2 M€
- Services pédiatriques : 0,5 M€
- Projets futurs : 5,7 M€

La trésorerie de la Fondation est gérée par les grands partenaires financiers de la Fondation, la Banque de France, la Banque Postale et la Caisse des dépôts.

LA GOUVERNANCE DE LA FONDATION

« Les équipes de la Fondation sont tout particulièrement mobilisées pour veiller au respect de la transparence financière et de la qualité de l'information diffusée. »

GOUVERNANCE

◆ **Le Conseil d'administration** définit les choix stratégiques de la Fondation, arrête le budget et les comptes, décide et contrôle l'attribution des subventions proposées par le Comité d'Orientation.

◆ **Le Bureau** a pour mission de préparer et d'exécuter les décisions prises par le Conseil d'Administration. Le Président y est entouré de deux vice-Présidents, d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint et d'un trésorier.

◆ **Le Comité d'Orientation** est une instance consultative qui évalue les projets soumis à la Fondation et propose au Conseil d'Administration Le montant des subventions à accorder. Il est composé de 20 membres issus du monde médical élus pour quatre ans.

◆ **L'Equipe Permanente**, sous la houlette du Délégué Général, met en œuvre la stratégie de la Fondation. Elle est composée d'une direction de la collecte de fonds et de la communication, d'une direction des projets et d'une direction administrative et financière.

◆ **Le Comité d'Audit** est chargé de formaliser des dispositifs d'analyse des risques et du contrôle interne.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE

◆ Les comptes annuels et les procédures de contrôle interne font l'objet tous les ans d'un **contrôle par un commissaire aux comptes** nommé par le conseil d'administration, après recours à une procédure d'appel d'offre. En pratique, les comptes annuels ont toujours été certifiés sans réserve.

◆ Depuis 1996 la Fondation est membre du **Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public**. A ce titre, elle s'engage à respecter les principes relatifs :

- au **fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée**
- à la **rigueur de la gestion**
- à la **qualité de la communication et des actions de collectes de fonds**
- à la **transparence financière**.

Le respect de ces engagements est vérifié tous les ans par un **contrôleur du Comité de la Charte**. Un rapport triennal établi par ce contrôleur est sanctionné par une Commission d'agrément et de contrôle du Comité. La Fondation a bénéficié, depuis 1996, de cet agrément sans interruption.

◆ **En raison de son statut d'organisation faisant appel à la générosité du public**, la Fondation est également soumise au **contrôle de la Cour des comptes**. Le dernier contrôle de la Fondation est intervenu en 2010. Dans ses conclusions, la Cour des comptes « justifiait pleinement la confiance qui lui était faite par ses donateurs. »

FAIRE FACE AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI ET ANTICIPER LES DÉFIS DE DEMAIN

La Fondation Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France est née il y a 25 ans pour palier à un manque : la possibilité pour les familles de demeurer en toute proximité de leur enfant malade hospitalisé.



Danuta Pieter,
Déléguée Générale de la Fondation

Fort du succès rencontré lors de la construction des premières chambres mère-enfant et des maisons des parents, la Fondation a non seulement étendu son engagement pour le rapprochement des familles mais s'est surtout posée régulièrement en précurseur de la société civile, au cours du quart de siècle qui s'est écoulé, pour l'amélioration des conditions de vie à l'hôpital en ajoutant à ses bénéficiaires, les adolescents et les personnes âgées, dans trois champs d'actions supplémentaires : la lutte contre la douleur, le développement d'activités et l'amélioration de l'accueil et du

confort. A ces domaines d'intervention, il faut encore rajouter celui spécifique aux adolescents en souffrance.

Notre mission est d'accompagner les pouvoirs publics, les équipes médicales et soignantes, les bénéficiaires pour penser et mettre en œuvre l'hôpital de demain. Toujours à l'écoute des besoins du terrain, nous sommes plus que jamais mobilisés pour faire face aux besoins d'aujourd'hui et anticiper les défis de demain. Ainsi nous mettrons en œuvre les moyens d'être un « accélérateur » pour l'humanisation des services de gériatrie, pour l'accueil spécifique des jeunes adultes entre 18 et 25 ans ou encore pour une meilleure prise en charge en pédopsychiatrie.

Nous continuerons à mettre tout notre professionnalisme et notre dynamisme au profit de ceux qui en ont le plus besoin !